

CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTEROCHE

Séance du jeudi 27 avril 2023

Procès-Verbal

sous réserve d'approbation lors du prochain conseil municipal

Présents : Noëlle BALLET, Pascale BERTHET, Jacques COMBE, Michel DROVIN, Claude GALLINET, Christelle JOLY, Christian MAIRE, Yves MOUREY, Christian NOIR, Pascale SALET, Daniel SEGUT, Eva VAUZEILLES.

Absents excusés : Christophe FEBVRE (pouvoir à Claude GALLINET), Didier BESSON (pouvoir à Christian NOIR), Franck LECOULTRE (pouvoir à Christelle JOLY), Sabine LEROY.

Secrétaire de séance : Pascale SALET

Secrétaire : Isabelle JEANMICHEL

Ouverture de la séance à 20h

1/ Approbation du procès-verbal du conseil du 21/03/2023

Pas d'observation. Le procès-verbal du 21 mars est approuvé à l'unanimité.

2/ Commission de contrôle des listes électorales

M. DOLE Stéphane, délégué de l'administration suppléant n'habite plus la commune. Le conseil propose de le remplacer par Mme Christelle JOLY. Les autres membres sont reconduits pour une durée de 3 ans.

Délibérations n° 30 à 37 :

3/ Baux de chasse

Les baux de chasse des 3 ACCA arrivent à échéance cette année, il convient de décider de leur renouvellement. Le conseil doit se prononcer sur le fait de renouveler les 3 baux ou d'établir un bail unique. M. Mourey et M. Combe se retirent des débats.

Après discussion, les conseillers décident d'établir un bail unique, à un interlocuteur unique. Le prix de la location est fixé à 1 200 €/an. Une entente devra être créée entre les 3 ACCA pour établir le bail.

VOTE : 12 POUR 1 abstention (Eva VAUZEILLES).

4/ Renouvellement des baux ruraux

Des baux arrivent à échéance cette année :

CRANÇOT :

- Parcelles ZD1, 3, 5 et ZA19 à M. Jérôme DROVIN (bail 177.06), contenance totale : 15.3750 Ha.
- Parcelles ZC30 à M. Serge JOLY (bail 177.07), contenance totale : 1.100 Ha.
- Parcelles ZA51 à M. Tony CHAUVILLE (bail 177.08), contenance totale : 0.6530 Ha.

GRANGES SUR BAUME :

- Parcelles ZB67 à M. Michel VOISIN (bail 260.10), contenance totale : 0.3216 Ha.
- Parcelles ZE20, 74, 81 à M. Jean-Pierre CRINQUAND (bail 260.13), contenance totale : 4.7126 Ha.
- Parcelles ZE70 à M. Patrice MILLET (bail 260.14), contenance totale : 1.6100 Ha.

MIREBEL :

- Parcelle ZK83 à Mme Isabelle PIGUET (bail 332.11), contenance : 3.200 Ha.
- Parcelles ZK74 à Mme Isabelle PIGUET (bail 332.12), contenance totale : 3 Ha.

Les conseillers (Joly Christelle et Drovin Michel) concernés sortent et ne prennent pas part au vote.

Après délibération, le conseil municipal décide de reconduire ces baux aux conditions initiales et de retenir comme base financière le montant du fermage 2022.

De plus, il convient de modifier le bail 177.09 de M. Jean-Michel REPECAUD. Ce dernier laisserait la parcelle ZH20 à M. Jérôme DROVIN par commun accord.

Le Conseil Municipal accepte de diviser ce bail en notifiant la parcelle ZH20 à M. Jérôme DROVIN et la parcelle ZD47 à M. Jean-Michel REPECAUD.

5/ Cessions de parcelles

- M. Paul VERPILLAT souhaite vendre une parcelle à la commune, cadastrée 177C434 lieudit « le Rutrey » contenance 30 a 85 ca, pour un montant d'1 € symbolique. Les frais de notaires seront à la charge de la commune.

VOTE : POUR à l'unanimité.

- M. Claude BARBAUD de Mirebel souhaite vendre à la commune une parcelle cadastrée ZE49 à la Chayère, au prix de 100 €. Cette parcelle pourra être utilisée comme place à bois. Les frais de notaires seront à la charge de la commune.

VOTE : POUR à l'unanimité.

- Vente de la parcelle du futur lotissement route de La Marre, du budget général de la commune au budget lotissement de la commune, d'un montant de 61 000 €.

VOTE : POUR à l'unanimité.

- Vente de la commune au Syndicat des Eaux de l'Heute la Roche des parties de parcelles situées à Mirebel et cadastrées C 39p (1a56ca) et C 45p (20a4ca) pour un montant de 1 € symbolique. Les frais de notaires seront à la charge du syndicat.

VOTE : POUR à l'unanimité

- Parcelle constructible à Granges-sur-Baume : accord de principe du conseil municipal pour lancer la procédure de vente (abstention de Mme BERTHET Pascale). Un devis de division sera demandé à plusieurs géomètres. Les bancs et l'aire de repos existants pourront être déplacés et installés en face sur une parcelle communale.

6/ Achat de vaisselle salle polyvalente (Crançot)

Christian MAIRE présente un devis de l'entreprise BBFC (équipement hôtelier) pour l'achat de vaisselle pour la salle polyvalente de Crançot. Il comprend un jeu complet d'assiettes, de couverts, de verres et flûtes, des plats à gratin, des pichets, un chariot inox, des casiers pour les verres. Le montant total est de 7 077.48 € HT.

VOTE : POUR à l'unanimité.

7/ Réflexion sur la recherche de médecins

La commune est toujours activement à la recherche de médecins. Deux cabinets sont actuellement libres dans la maison médicale.

Suite au départ de Mme Noir, le loyer du bail de la maison de santé est modifié à compter du 1^{er} avril 2023 selon les conditions du bail initial du 18/09/2014. Le conseil, par délibération, autorise M. le maire à signer l'avenant au bail correspondant.

POUR à l'unanimité

3/ Questions et informations diverses :

- Projet d'installation des dentistes : la possibilité de les installer dans la maison de santé est envisagée. Une étude sera faite dans ce sens.
- Zone d'activité : projet d'échanges de parcelles avec l'APEI et M. Salet. Accord de principe du conseil.

- Maison du Vigneron : souhaiterait déplacer leurs bassins de décantation sur une autre parcelle et acheter une parcelle à la commune près du stade. Accord de principe du conseil.
- Demande d'installation d'un bungalow de vente de sandwich/glaces/boissons vers le belvédère à Crançot : problème d'aménagements à cet endroit (pas d'eau, pas de toilettes, pas d'électricité...). Le maire demandera des précisions. Il conviendra également de se renseigner sur la réglementation liée au projet du Grand Site.
- Demande d'une administrée pour la location d'une petite salle afin d'exercer des activités de scrapbooking avec des enfants de la commune, le samedi matin ou après-midi, une fois par mois environ. Le conseil propose la salle de Mirebel au même tarif que le yoga.
- Aménagement de Granges-sur-Baume : le maire demandera à Mme Guyoton d'établir une seule fiche action pour le chemin pédestre.
- Renouvellement des flyers touristiques : réunion prévue le mardi 2 mai à 20h pour mise à jour et relecture.
- Remerciements de Mme Françoise NOIR pour l'attention de la commune lors de son pot de départ.
- Déplacement d'un poteau d'éclairage public rue de la carrière : devis du SIDEC pour l'éclairage LED MURENA, reste à charge de la commune 5 921.08 € TTC.
- Réunion obligatoire du conseil le vendredi 9 juin pour désigner les électeurs pour les élections sénatoriales (5 membres à élire)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10

Le Maire
Daniel SEGUT

La secrétaire de séance
pascale SALET